

Fonds de revenu tactique (FPSL)

Fonds revenu tactique MMF Manuvie

Gestion d'actifs Manuvie limitée

31 mars 2017

Gestionnaires principaux : Steve Belisle et Jean-Pierre D'Agnillo Style de placement : Spécialisé

Objectif de placement : Générer un revenu et offrir des possibilités de croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans des titres à revenu fixe et des titres de participation d'émetteurs canadiens et étrangers.

Date de la dernière rencontre : Mai 2017 Date prévue de la prochaine rencontre : T2 2018

Note actuelle : **SOUS ÉVALUATION**

Rendement annuel du fonds (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	AAJ	5 ans
Fonds de revenu tactique (FPSL)	s. o.	s. o.	7,91	-0,25	11,44	3,31	s. o.
Indice de référence du Fonds de revenu tactique (FPSL)	s. o.	s. o.	8,68	-2,86	9,80	1,83	s. o.
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	s. o.	s. o.	-0,77	2,61	1,64	1,48	s. o.
Indice de référence :	50 % indice composé S&P/TSX et 50 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada						

Analyse du rendement à court terme

- Le Fonds a surpassé son indice de référence personnalisé au premier trimestre de 2017.
- Le rendement relatif du Fonds a avant tout été soutenu par le rendement des catégories d'actif, notamment dans le volet en actions au sein duquel la sélection judicieuse des titres des secteurs des soins de santé et de la consommation de base a ajouté une valeur considérable grâce à l'accès au marché américain.
- La répartition de l'actif a également produit des résultats positifs, surtout en raison de la surpondération des marchés boursiers, qui ont enregistré une bonne performance.
- Le gestionnaire continue de surpondérer les actions, surtout au sein du marché boursier américain. En conséquence, la proportion d'obligations canadiennes dans le portefeuille est nettement inférieure à celle de l'indice de référence. La pondération des liquidités a légèrement augmenté au sein du Fonds au premier trimestre et restait de 9 % à la fin du mois de mars.

Analyse du rendement à long terme

- Les statistiques de rendement du Fonds sur le long terme ne couvrent qu'une période restreinte.
- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence sur une base annualisée de trois ans.
- Le rendement des catégories d'actif est le facteur qui a le plus contribué à la valeur ajoutée sur une base annualisée de trois ans.
- La répartition de l'actif a eu un effet négatif attribuable principalement à la proportion élevée de liquidités dans le Fonds au cours des trois dernières années.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie. La transaction n'a eu aucune incidence immédiate sur le Fonds, qui a conservé la même équipe de gestion, celle-ci ayant rejoint Gestion d'actifs Manuvie limitée.

Événements propres au Fonds

- En février 2017, Gestion d'actifs Manuvie (GAM) a annoncé le départ immédiat de Susan Da Sie de l'équipe des actions fondamentales canadiennes de GAM. M^{me} Da Sie était gestionnaire de portefeuille pour les stratégies axées sur le rendement de l'équipe et aussi membre du comité de répartition de l'actif canadien, où elle était responsable des décisions de répartition de l'actif des fonds équilibrés canadiens, dont le Fonds de revenu tactique. Les gestionnaires de portefeuille Steve Bélisle et Christopher Mann ont assumé les responsabilités de gestion de portefeuille de M^{me} Da Sie au sein de l'équipe.
- En janvier 2016, Gestion d'actifs Manuvie (GAM) a annoncé le départ de Marie-Ève Savard, qui était gestionnaire de portefeuille des stratégies axées sur les dividendes et le revenu de l'équipe de gestion des actions fondamentales canadiennes de GAM. Le rôle et les responsabilités de M^{me} Savard ont été assumés à l'interne par Susan Da Sie, gestionnaire de portefeuille principale. M^{me} Da Sie a par ailleurs fait équipe avec Steve Bélisle, qui a de l'expérience dans la gestion des actions canadiennes axées sur le revenu et qui est le cogestionnaire de portefeuille pour ces fonds depuis plus de cinq ans.

M^{me} Da Sie a pris la relève à titre de gestionnaire de portefeuille principale pour le Fonds de revenu mensuel (FPSL) le 8 février 2016. Le cogestionnaire de portefeuille Jean-Pierre D'Agnillo continue d'assurer la gestion du volet en titres à revenu fixe du Fonds, tandis que le comité de répartition de l'actif canadien demeure responsable de la stratégie de répartition de l'actif.

Commentaire du SGP

- Le gestionnaire de portefeuille recourt à une stratégie de répartition tactique des placements entre les diverses catégories d'actif de titres à revenu fixe et d'actions. Les décisions tactiques de répartition de l'actif (répartition tactique de l'actif) reposent sur l'analyse et les rapports du gestionnaire de portefeuille qui évaluent un certain nombre de facteurs, notamment les rendements disponibles, la qualité de l'équipe de direction, la croissance des bénéfices et des dividendes de la société, ainsi que les perspectives économiques générales et du secteur.
- En février 2016, après le départ de Marie-Ève Savard, Susan Da Sie a pris la relève à titre de gestionnaire de portefeuille principale pour ce mandat équilibré. Ses responsabilités incluaient la mise en œuvre de la stratégie de répartition de l'actif arrêtée par le comité de répartition de l'actif canadien et la gestion du volet en actions du portefeuille. M^{me} Da Sie était membre du comité de répartition de l'actif canadien depuis le mois de mai 2015.
- En février 2017, GAM a annoncé le départ immédiat de Susan Da Sie, gestionnaire de portefeuille principale de l'équipe des actions fondamentales canadiennes de GAM. Comme ce départ suivait celui de la gestionnaire de portefeuille principale Marie-Ève Savard au début de 2016, le roulement du personnel et la stabilité et la compétence du reste de l'équipe ont soulevé des inquiétudes.
- En mai 2017, nous avons rencontré les gestionnaires de portefeuille du Fonds, MM. Belisle et Mann, ainsi que Patrick Blais, cochef de l'équipe de gestion des actions fondamentales canadiennes de GAM. Dans le cadre de la collaboration plus étroite qui s'est instaurée entre les bureaux de Montréal et de Toronto de l'équipe de gestion des actions fondamentales canadiennes sous la direction de M. Blais, pour faire en sorte que l'équipe soit parfaitement intégrée, nous avons constaté que certains éléments du processus du bureau de Toronto avaient été ajoutés au processus d'analyse fondamentale de celui de Montréal. Il s'agit, selon nous, d'une réorganisation sensée et positive, qui aidera l'équipe à partager ses capacités d'analyse et renforcera ses compétences; de plus, chaque groupe utilise un processus de placement fondé sur l'analyse fondamentale ascendante et vise à repérer certaines caractéristiques communes des sociétés. Cependant, l'ampleur du changement apporté au processus de placement du Fonds justifie une surveillance étroite pour s'assurer que le gestionnaire est capable d'ajouter de la valeur à long terme tout en restant fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur sur une base annualisée de trois ans. Le rendement des catégories d'actif, défini comme la principale source de valeur ajoutée du gestionnaire, est l'élément qui a le plus contribué à créer de la valeur.

Conclusion :

- Bien que le Fonds ait enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence à long terme, nous maintenons la note « Sous évaluation » qui lui a été attribuée en raison des vastes changements apportés au processus de placement, ainsi qu'aux préoccupations que nous avons quant à la stabilité de l'équipe à la suite des changements importants qui ont touché le personnel de gestion au cours des deux dernières années.

⁽¹⁾ La source de rendement de l'indice de référence se fonde sur le taux de change de la Banque du Canada en vigueur à la fin de la journée. Cette modification peut entraîner des différences mineures par rapport au rendement d'autres indices de référence.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent notamment comprendre Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2017 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers